

Description

Le conseiller ou la conseillère en relations publiques (RP) sont responsables de la conception, de la planification et de la réalisation de mandats relevant de la politique d'information et de communication d'entreprises, d'administrations ou d'associations. Contrairement à la publicité qui sert à promouvoir un produit, les relations publiques ont pour tâche l'amélioration de l'image de marque de l'entreprise ou de l'institution (publique ou privée).

Leurs principales activités consistent à:

Préparation d'une campagne de relations publiques

- rencontrer le client, étudier sa demande, en discuter pour bien saisir les objectifs et les attentes;
- recueillir des informations sur l'entreprise ou l'institution (administration, fondation, association, etc.) afin d'avoir une idée précise sur sa situation, son activité, son but, ses produits ou prestations, ses partenaires, etc.;
- analyser les données recueillies; élaborer un projet de relations publiques, le discuter en équipe avant de le soumettre au client;
- évaluer les moyens nécessaires à mettre en œuvre pour la réalisation du projet; élaborer un budget;
- définir l'image qui doit être associée à l'entreprise, concevoir une stratégie d'information pour faire passer le message, choisir les médias les plus appropriés (presse écrite, radio, télévision, Internet, etc.);

Rencontres et communication

- organiser des conférences de presse, préparer les dossiers pour les médias, informer;
- rédiger des communiqués de presse, des plaquettes d'information, des rapports pour présenter le bilan ou la marche des affaires, des journaux d'entreprise, des notes destinées au personnel, etc.;
- planifier et coordonner les travaux des collaborateurs ou des mandataires externes à l'entreprise: spécialistes en relations publiques, rédacteurs, graphistes, photographes, technologues en impression; assurer le suivi de la campagne RP, veiller au respect des délais et des budgets;
- créer et entretenir de bonnes relations avec les médias, les autorités, les milieux économiques;
- recueillir les réactions du public, des médias, les analyser, les exploiter pour apporter les corrections nécessaires et améliorer les relations avec les personnes insatisfaites.

Environnement de travail

Le conseiller ou la conseillère en relations publiques travaillent dans une agence RP et collaborent avec des spécialistes en relations publiques, des attachés de presse, des rédacteurs et des secrétaires. Ils négocient et se concertent avec leurs clients ainsi qu'avec d'autres prestataires de services. Leurs horaires de travail sont réguliers, quoique chargés par moments.

Formation

La formation de conseiller ou de conseillère en relations publiques s'acquiert en emploi.

Lieu

- Aucun institut en Suisse n'offre actuellement la formation visant le diplôme fédéral de conseiller ou de conseillère en relations publiques.

Conditions d'admission à l'examen

- brevet fédéral de spécialiste en relations publiques ou de planificateur-trice en communication et 2 ans de pratique professionnelle dans les RP en tant que responsable;
- titre HES, universitaire, diplôme fédéral dans le domaine commercial et 3 ans de pratique professionnelle dans les RP, dont 2 ans en tant que responsable;
- autre profil et au moins 4 ans de pratique professionnelle dans les RP, dont 2 ans au moins en tant que responsable.

Titre obtenu

- diplôme fédéral de conseiller ou conseillère en relations publiques.

Contenu (matières d'examen)

Matières de base

- psychologie/communication;
- économie politique/économie d'entreprise/marketing;
- sciences politiques/sociologie;
- droit;

Matières spécifiques

- relations avec les médias;
- disciplines spéciales;
- communication marketing;
- RP pour les organisations à but non lucratif et pouvoirs publics;
- travail de diplôme.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Sens de la communication
- Esprit de décision
- Facilité de rédaction
- Esprit de synthèse
- Facilité pour les langues
- Résistance nerveuse

Perspectives professionnelles

Le conseiller ou la conseillère en relations publiques sont des cadres qui dirigent une agence de RP ou le service ou le département communication d'une institution.

Ils travaillent dans tous les secteurs économiques (industrie, banques, assurances, administrations, organisations). Avec de l'expérience, ils peuvent créer leur propre entreprise.

Perfectionnement

Les conseillers en relations publiques peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de formation continue proposés par les organisations du monde du travail (relations médias, réseaux sociaux, etc.);
- diplôme fédéral de responsable de la communication, en emploi, Bienne et Lausanne;
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en rédaction stratégique en communication, cours postgrade en emploi, Fribourg et Lausanne;
- Master of Advanced Studies (MAS) en management de la communication, cours postgrade en emploi, Lausanne et Fribourg;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement et www.orientation.ch/postgrades.

Professions voisines

- Attaché de presse/Attachée de presse
- Chef de marketing DF/Cheffe de marketing DF
- Responsable de la communication DF/Responsable de la communication DF
- Spécialiste en communication BF/Spécialiste en communication BF
- Spécialiste en relations publiques BF/Spécialiste en relations publiques BF

Adresses

PR Suisse
Association suisse de relations publiques (ASRP)
Schlossmattstrasse 12
3600 Thun
Tél.: 033 439 50 26
<http://www.pr-ex.ch>